

Séance du 28 Avril 2017

Le vingt-huit avril deux mille dix-sept à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Aillant sur Milleron, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme CHAPUIS Lysiane, Maire.

Présents : Mme CHAPUIS Lysiane, M. FOURNIER Michel, Mme CAILLIERE-GAUTIER Karine, Mme BOURDOIS Mugnette, M. JACHIMOWIEZ Jordan, Mme GROENEWEG Elizabeth

Absents excusés :

Mme PASQUET Christine représentée par Mme CHAPUIS Lysiane
M. NAUDIN Gérard représenté par Mme BOURDOIS Mugnette
M. LEFRANC Jonathan représenté par M. FOURNIER Michel
M. BRAULT Jean-Yves représenté par Mme GROENEWEG Elizabeth

A été nommé(e) secrétaire : Mme GROENEWEG Elizabeth

RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL ET AUTORISATION DE MISE EN LOCATION DE LA GERANCE DU FONDS DE COMMERCE

réf : 201719

Mme le Maire informe les membres du conseil qu'il convient de procéder au renouvellement du bail commercial entre la Commune et la SARL "LE FOURNIL D'AYMERIC ET CLEMENCE" et que cette dernière souhaite mettre en location la gérance dudit fonds de commerce, pour un montant annuel de 5 598,00 €.

La mise en location gérance par la SARL "LE FOURNIL D'AYMERIC ET CLEMENCE" du fonds de commerce, pour une durée de 18 mois, sera au profit de la société dénommée EURL " LES DELICES D'ABEL".

Le renouvellement du bail commercial entre la Commune et la SARL "LE FOURNIL D'AYMERIC ET CLEMENCE", ainsi que la mise en location gérance du fonds de commerce entre la SARL "LE FOURNIL D'AYMERIC ET CLEMENCE" et l'EURL " LES DELICES D'ABEL" seront signés chez Maître Isabelle Perrochon, Notaire à Châtillon-Coligny (Loiret)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le renouvellement du bail commercial,

AUTORISE la mise en location gérance, sous réserve de tous les droits et recours de la Commune contre le bailleur dudit fonds de commerce.

ACCEPTE la mise à disposition de la licence IV au profit du fonds de commerce entre la SARL "LE FOURNIL D'AYMERIC ET CLEMENCE" et l'EURL " LES DELICES D'ABEL".

AUTORISE Mme le Maire à réaliser toutes les démarches et à signer tout document relatif à ce dossier.

Questions diverses :

Wc publics

Le crépi ainsi que l'alimentation en électricité des wc publics sur la place de l'église restent à faire.

Défibrillateur

Par délibération n°2016-20 du 29 avril 2016, le conseil municipal avait délibéré sur l'achat d'un défibrillateur et une demande de subvention auprès du département dans le cadre de l'aide aux communes à faible population. A ce jour, cet achat n'a pas eu lieu. Les membres du conseil se posent la question sur la nécessité ou non de cet achat. Ce point sera débattu lors du prochain conseil. En cas de maintien de cet achat, le devis devra être révisé.

Concert

Mme le Maire rappelle que le 13 mai, le Comité des fêtes, organise à l'église un concert avec le trompettiste M. Jean-Claude Borelly.

14 juillet

M. Franck Ledey et son orchestre sont disponibles pour assurer la soirée musicale du 14 juillet. Néanmoins, il lui

sera demandé un registre plus varié (plus jeune). Comme les années précédentes, les jeux auront lieu l'après-midi, le repas payant sera assuré par les nouveaux boulangers. Une réunion préparatoire aura lieu prochainement.

Chorale

Mme le Maire informe que la chorale de Gien, qui a renouvelé son répertoire, souhaite donner une représentation dans l'église. Mme le Maire propose que cela se fasse le soir de la fête intergénérationnelle, soit le 9 décembre. La prestation sera gratuite. La municipalité offrira un pot.

Cimetière

Après la réalisation du cinérarium, un règlement du cimetière devra être rédigé.

Séance levée à: 19:30